



Fiche de données de sécurité

Révision n. 2
Date révision
17/10/2022
Date d'impression
17/10/2022
Page n.1 / 9

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Dénomination

TR/0269 TERRE JAUNE D'ITALIE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description/utilisation

Pigment dispersible en solution aqueuse, huiles et résines

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour les renseignements urgents s'adresser à :

01 45 42 59 59 (ORFILA)

2. Indications sur les dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classifié dangereux conformément aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et du Règlement CE/1272/2008 (CLP) et aux modifications et adaptations successives.

2.2. Étiquetage du produit

Pictogrammes de danger : Non nécessaire.

Mentions avertissements : Non nécessaire.

Mentions de danger : Non nécessaire.

Précautions à prendre : Non nécessaire.

2.3 Autres dangers.

Aucune donnée n'est disponible.

3. Composition- informations sur les composants

3.1. Substances.

Information non pertinente.

3.2. Informations sur les produits qui composent la substance.

Le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et aux modifications et adaptations successives.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours en urgence.



Fiche de données de sécurité

Révision n. 2
Date révision
17/10/2022
Date d'impression
17/10/2022
Page n.1 / 9

INHALATION : il s'agit d'un produit jugé non dangereux par inhalation, toutefois les particules inhalées peuvent irriter les voies respiratoires. Emmener le sujet à l'air libre.

INGESTION : il s'agit d'un produit jugé non dangereux par ingestion, toutefois en cas d'ingestion accidentelle ne pas provoquer de vomissements et consulter un médecin.

PEAU il s'agit d'un produit jugé non dangereux par contact avec la peau, toutefois en cas de contact avec la peau laver à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

YEUX : il s'agit d'un produit jugé non dangereux par contact avec la peau, toutefois en cas de contact avec les yeux laver immédiatement à l'eau claire. Consulter un médecin.

4.2. Informations sur les symptômes et effets, aigus ou retardés.

On ne connaît pas d'épisodes ayant causé des dommages à la santé et pouvant être imputés au produit.

4.3. Indications sur la nécessité de consulter immédiatement un médecin et traitements spéciaux.

Aucune donnée n'est disponible.

5. Mesures anti-incendie

5.1. Moyens d'extinctions.

MOYENS D'EXTINCTIONS RECOMMANDES

Le produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie utiliser : anhydride carbonique, mousse, poussière et eau nébulisée.

MOYENS D'EXTINCTIONS CONTRE-INDIQUÉS

Aucun en particulier.

5.2. Risque particulier résultant de la substance/préparation.

DANGERS DUS A L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Le produit n'est pas inflammable, toutefois en cas d'incendie le personnel employé à l'extinction doit éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).

5.3 Recommandations pour le personnel employé à l'extinction des incendies.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide d'un jet d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

EQUIPEMENT

Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalon ignifugés avec bandes réfléchissantes autour des bras, des jambes et de la ceinture), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), un masque à pression positive avec visière couvrant tout le visage ou respirateur autonome (à protection autonome) en présence d'une grande quantité de fumée.

6. Mesures en cas de coulées accidentelles

6.1. Précautions individuelles.

En présence de poussières dans l'air des locaux de travail, assurer une ventilation efficace.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit pénètre dans les égouts, les eaux superficielles, la nappe phréatique et les endroits confinés.

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit écoulé et éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence aux paragraphes.

Informations concernant la précaution individuelle et l'élimination des résidus ils sont rapportés aux paragraphes 8 et 13.



7. Manipulation et stockage

7.1. Consignes pour une manipulation sans danger.

Stocker dans des conteneurs fermés et étiquetés.

7.2. Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage.

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

7.3. Utilisations particulières.

Aucune donnée n'est disponible.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle.

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition.

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

PROTECTION DES MAINS

Non indispensable.

PROTECTION DES YEUX

Non indispensable.

PROTECTION DE LA PEAU

Non indispensable.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Non indispensable.

9. Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques.

Etat Physique	solide – poudre
Couleur	jaune
Odeur	caractéristique
Seuil d'odeur.	N.D. (non disponible)
pH.	N.D. (non disponible)
Point de fusion ou de congélation	N.D. (non disponible)
Point d'ébullition	N.D. (non disponible)
Intervalle de distillation.	N.D. (non disponible)
Point d'inflammabilité	ININFLAMMABLE.
Taux d'évaporation	N.D. (non disponible)
Inflammabilité des solides et des gaz	N.D. (non disponible)
Limite inférieur d'inflammabilité.	N.D. (non disponible)
Limite supérieur d'inflammabilité.	N.D. (non disponible)
Limite inférieur d'explosivité.	N.D. (non disponible)
Limite supérieur d'explosivité.	N.D. (non disponible)
Pression de vapeur.	N.D. (non disponible)
Densité Vapeurs	N.D. (non disponible)
Poids spécifique.	N.D. (non disponible)
Solubilité	insolubles
Coefficient de répartition: n-octanol/eau	N.D. (non disponible)
Température d'auto-allumage.	N.D. (non disponible)
Température de décomposition.	>110 °C



Fiche de données de sécurité

Révision n. 2
Date révision
17/10/2022
Date d'impression
17/10/2022
Page n.1 / 9

Viscosité	N.D. (non disponible)
Propriétés oxydants	N.D. (non disponible)

9.2. Autres Indications.

COV (Directive 1999/13/CE) :	0
COV (carbone volatil) :	0

10. Stabilité – Réactivité

10.1. Réactivité.

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique.

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses.

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse prévisible.

10.4. Conditions à éviter.

Aucunes. Observer les mesures de sécurité utilisées dans la manipulation de substances chimiques.

10.5. Matières à éviter.

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux.

En cas de décomposition thermique ou d'incendie il est possible que le produit dégage des vapeurs potentiellement nocives à la santé.

11. Indication toxicologique

Il n'a pas été recensé à ce jour de dommages aux personnes travaillant au contact de ce produit. Dans tous les cas, il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle. Sur des sujets particulièrement sensibles, le produit peut provoquer de légers troubles sur la santé ; en cas d'inhalation et/ou d'absorption cutanée et/ou en cas de contact avec les yeux et/ou ingestion.

11.1. Indication sur les effets toxicologiques

Aucune donnée n'est disponible.

12. Indication écologique

Utiliser selon les bonnes techniques de travail, en évitant de disperser le produit dans l'environnement. Prévenir les autorités compétentes si le produit a rejoint les cours d'eau ou les égouts ou s'il a contaminé le sol et la végétation.

12.1. Toxicité.

Aucune donnée n'est disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité.

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de Bioaccumulation.

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol.

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultat de l'évaluation PBT et vPvB.

Aucune donnée n'est disponible.



12.6. Autres effets nocifs.

Aucune donnée n'est disponible.

13. Indications concernant l'élimination

13.1. Méthodes recommandées pour éliminer les résidus.

Réutiliser les produits si possibles. Les résidus de produits sont considérés comme des déchets spéciaux mais non dangereux. Le recyclage doit être effectué par une société autorisée à la gestion des déchets, dans le respect des règles nationales et éventuellement locales.

RECIPIENTS USAGERS

Ils doivent être collectés et recyclés dans des décharges autorisées selon le respect des normes nationales concernant la gestion des déchets.

14. Indications sur le transport

Le produit n'est pas considéré comme dangereux aux sens des dispositions en vigueur en matière de transport de marchandises dangereuses sur route (A.D.R.), transport ferroviaire (RID), transport maritime (IMDG Code) et transport aérien (IATA).

15. Indications sur la réglementation

15.1. Règles et législation sur la sante, la sûreté et l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange.

Catégorie Seveso.

Aucune.

Restrictions relatives au produit ou aux substances utilisées dans les produits selon l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006.

Aucune.

Liste des Substances Candidates (Art. 59 REACH).

Aucune.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH).

Aucune.

Contrôles Sanitaires.

Aucune donnée n'est disponible.

15.2. Évaluation de la sûreté chimique.

Pour le mélange et les substances aucune évaluation de sureté chimique n'a été élaborée.

16. Autres indications

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

1. Directive 1999/45/CE et leurs modifications subséquentes
2. Directive 67/548/CEE et leurs modifications subséquentes
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement Européen (REACH)
4. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement Européen (CLP)
5. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement Européen (I Atp. CLP)
6. Règlement (CE) 453/2010 du Parlement Européen
7. The Merck Index. Ed. 10
8. Handling Chemical Safety
9. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
10. INRS - Fiche Toxicologique
11. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology



Fiche de données de sécurité

Révision n. 2
Date révision
17/10/2022
Date d'impression
17/10/2022
Page n.1 / 9

12. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials-7 Ed., 1989

Notes pour l'utilisateur :

Les informations contenues dans cette fiche se fondent sur nos connaissances actuelles disponibles à la date de la dernière version. L'utilisateur doit s'assurer de l'exactitude des informations fournies en relation à l'usage spécifique du produit. On ne doit pas interpréter un tel document comme une garantie de propriété spécifique du produit. Etant donné que l'utilisation du produit ne se fait pas sous notre entier contrôle, l'utilisateur est soumis à l'obligation du respect des lois et dispositions en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.

Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'usage inapproprié.